



Formulaire d'inscription salle d'entraînement

Prénom et nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Signature : _____

Enfants de 12 ans et moins doit être accompagné d'un adulte responsable

Signature du responsable : _____

Types d'abonnement

ABONNEMENT À LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT		
Type de clientèle	Mensuel	Annuel
Enfant (12 ans et moins accompagné d'un adulte)	<input type="checkbox"/> Gratuit	<input type="checkbox"/> Gratuit
Adolescent (13 à 17 ans)	<input type="checkbox"/> 20.00 \$	<input type="checkbox"/> 150.00 \$
Adulte (18 à 64 ans)	<input type="checkbox"/> 30.00 \$	<input type="checkbox"/> 300.00 \$
Adulte (65 ans et plus)	<input type="checkbox"/> 20.00 \$	<input type="checkbox"/> 150.00 \$

MONTANT PAYÉ	DATE DE PAIEMENT	DATE DE FIN D'ABONNEMENT

Joindre reçus de paiement avec la fiche client dans le cartable

Règlements de la salle d'entraînement 2024

- Vous devez signer le registre des membres de façon lisible (prénom et nom de famille) lors de votre arrivée et à votre départ;
- L'utilisation d'appareils de conditionnement est limitée à 25 minutes par personne et 1h30 d'entraînement;
- Pour votre sécurité, le port de vêtements appropriés est exigé ainsi que le port de chaussures intérieures;
- Les sacs de sports ne sont pas permis dans la salle de conditionnement;
- Par respect pour les autres usagers, vous devez nettoyer l'équipement après chaque utilisation et garder la salle propre en tout temps;
- L'utilisation du vestiaire est obligatoire (manteaux, bottes, etc.);
- Il est interdit de manger dans la salle de conditionnement, mais il est permis de boire de l'eau ou des boissons énergétiques;
- L'utilisation de radios est interdite (autre que celle en place). L'usage d'écouteurs est recommandé;
- Il est interdit de faire entrer un ami, visiteur, etc. si celui-ci n'a pas payé son abonnement;
- Les jeunes âgés (es) de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte et ne peuvent faire que du cardio seulement (aucune musculation);
- La capacité de la salle d'entraînement est de 6 à 8 personnes à la fois;
- Si vous êtes la dernière personne à quitter la salle d'entraînement, vous devez fermer et verrouiller les portes ainsi que fermer les lumières;
- Signaler immédiatement toute détérioration commise lors de l'utilisation de la salle/équipement ou constatée lors de votre arrivée sur les lieux;
- Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés;
- La municipalité se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne les blessures que peut causer un mauvais entraînement.;
- La vente de produits (boissons énergisantes, protéines etc.) et services par les usagers sont interdits;
- Tout manquement à ces règlements peut vous faire perdre votre accès au gym;

J'ai bien pris connaissance des règlements ci-haut mentionnés et je m'engage à m'y conformer.

Et j'ai signé à Tadoussac, ce _____

Signature : _____